TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

ccessions ouvertes :
ina Hartshorne, Paul L. Singer, O'Donnell.
l Posey vs Bureau des Assesrs - Mandamus.
es B. Ryland et U. H. Hamd vs Mme C. F. Hornbeck—ion en dommages de $250.
noll Bros. vs Texas & Pacific R. o.—Réclamation de $2,120.
lphonse Marx vs Louisville & hville R. R. Co.—Séquestration.

ixième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

omparutions :
ophie Ned, attaque ; Narcisse hony, actes de violence ; H. Van ern, blessure.
ondamnations :
osie Connors, Mattie Connors, aque, $10 d'amende ou 30 jours prison ; Eddie Bamguard, attaa, $50 d'amende ou 60 jours de son.
cquitté :
ug. Flimo, actes de violence.

FAITS DIVERS.

A la cour civile.

Le juge King, à la division B de cour civile de district, a rendu sa cision dans le procès du pasteur wen Reidy contre l'église presbyrienne Emmanuel, accordant au aignant une somme de $5,940.32. avait dépensé une somme importe pour son église, et comme tte somme provenait des fonds de ociation, cette dernière refuit d'en accepter l'emploi comme tte, disant que le pasteur n'avait is eu l'autorisation de ses ouailles. La cour suprême condamna le steur à payer $6,841.18, et le révénd dut vendre ses propriétés pour acquitter. Elles lui rapportèrent ,712.

Mais comme M. le pasteur Reidy avait jamais touché de salaire il éclama les années dues. Du jugeent provient la somme qu'on ent de lui allouer. On pense que s brebis irritées vont faire appel e la décision.

Les frères Knoll, de Bunkie, paoisses des Avoyelles, ont enregistré ur un procès en cour civile contre Texas & Pacific Railroad Compay, pour recouvrer la valeur de 53 alles de coton qu'ils avaient conées à la compagnie pour les transorter. Ces balles ont été détruites ar un incendie, alors qu'elles taient sous la protection de la T. P.R.R. Co., le 21 janvier; leur vaeur était de $2,120.

Il est probable qu'un arrangement miable terminera le différend.

Mort du docteur Finney.

Le docteur James Francis Finney st mort hier matin à 7 heures à 'Hôtel Dieu, après une courte maadie. Il souffrait d'une maladie de œur depuis longtemps, mais cela 'a point causé sa fin rapide. Très onnu comme ex-recorder, comme lubiste, comme médecin préposé ux quarantaines, sous deux gouverheurs, comme homme du monde, appartenant à une famille des plus honorables, comme praticien capable, il avait nombre de relations. Venu lundi dernier en ville, il rencontra des amis, les accompagna, les visita, et se crut seulement las, alors qu'il avait pris un refroidissement dès mardi. Tous les efforts on été inutilement tentés, vu la rapidité avec laquelle le mal a empiré.

Tous les Néo-Orléanais se souviennent de la conduite héroïque du docteur Finney pendant la période de la fièvre jaune en 1878. Sa maladie lui avait fait abandonner le poste de coroner. Il fut un des membres de l'état-major du gouverneur McEnery. Ayant des idées larges, libéral, charitable, généreux, instruit, aimable et gai de caractère, ami sûr et dévoué, il sera sincèrement regretté par tous ceux qui l'ont connu personnellement. Ses funérailles se feront samedi à quatre heures, à l'église des Jésuites. Le corps sera inhumé au cimetière de la Métairie.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Les marins français à la Nouvelle-Orléans.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les marins français ont fait plusieurs visites officielles que leur imposait la bienséance.

Le capitaine Thoret, accompagné du consul de France, M. Ambrogi, a rendu visite au capitaine Wimberly, collecteur du port; au capitaine Merrill, directeur du chantier de marine des Etats-Unis; au colonel Howe, commandant des troupes des Etats-Unis aux casernes, et au maire de la ville, M. Capdevielle.

Plus tard, l'amiral, accompagné de deux officiers de son état-major et du consul, a rendu visite au maire.

La visite a été des plus cordiales. L'amiral et ses officiers ont pu s'entretenir avec le chef de nos autorités municipales dans leur propre langage, le français, ce qui a dû leur être fort agréable.

L'amiral Servan et le capitaine Thoret, comme tous les officiers du *Tage*, d'ailleurs, sont des hommes d'une très haute distinction, des hommes dont la conversation n'est pas seulement captivante mais instructive.

Le *Tage* n'a pas reçu de visiteurs hier, mais il en recevra de nombreux pendant son séjour ici qui sera de dix jours.

Les visites officielles que l'amiral a faites hier lui seront rendues aujourd'hui.

Les préparatifs de la réception des marins français par la colonie.

Les présidents des sociétés françaises de notre ville se sont de nouveau réunis hier soir au local de la Société Française du Quatorze Juillet pour continuer les préparatifs du banquet qui sera offert aux officiers du croiseur "Le Tage".

Il a d'abord été décidé de donner le banquet le jeudi 8 mai, à sept heures et demie du soir, dans la salle de l'Union Française. Le prix de souscription est de $2,50, et non de $2 comme on l'a dit hier par erreur.

On sait qu'il avait été décidé avant-hier d'adjoindre à chaque président de société deux membres pour aider aux préparatifs. Voici les nominations annoncées à la séance d'hier soir :

Société Française—Président, J. M. Vergnole; adjoints: P. M. Cougot, O. Garsaud.

Union Française—Président, C. Jaubert; adjoints: P. Bordenave, F. Jaubert.

Quatorze Juillet—Président, J. S. Lafont; adjoints: E. Pons, A. Oemichen.

Enfants de la France—Président, E. Lubeight; adjoints: Ch. Igand, J. Darribère.

La France—Président, J. E. Rivoire; adjoints, E. J. Delvaille, Dr P. Gelpi.

Orphéon Français — Président, S. Vidalat; adjoints, C. Jaquet, A. Langlois.

Athénée Louisianais — Président, A. Fortier; adjoints: B. Rouen, G. Somiat.

Il a été décidé d'inviter au banquet le Gouverneur de la Louisiane et son secrétaire, le Maire de la Nouvelle-Orléans et son secrétaire, le juge F. T. Nicholls, président de la Cour Suprême de la Louisiane, le général Glynn jeune, M. A. Capdevielle, les journaux.

La question de la décoration de la salle a été discutée: elle sera digne des hôtes distingués que la colonie française va fêter.

Sérieuse collision.

L'Italien, marchand de fusils, Salvador Marchese, qui a son étalage et sa résidence au coin des rues Lafayette et Clara, ayant voulu traverser les voies ferrées des cars électriques dans son sulky, au coin des rues Remparts et St-Louis, a fait collision avec le car 142 de la ligne Remparts et Dauphine, conduit au mécanicien H. Van Aspern.

Le sulky a été complètement démoli, le cheval sérieusement blessé (il mourra peut-être de cette blessure) et M. Marchese a été jeté à une distance de plusieurs pieds, sa tête frappant contre un arbre: il est resté inconscient. L'ambulance est accourue, Marchese est blessé à l'épaule, au dos et au poignet droit. On croit qu'il a plusieurs os de brisés et des injures internes. Vu son état, les étudiants ont insisté pour qu'il fut conduit à l'hôpital.

HOTEL DE VILLE.

RÉUNION DE COMITES.

Les membres du comité de l'ordre public se sont réunis, hier soir, sous la présidence de M. Lautenschlaeger.

Un rapport favorable a été fait sur la pétition de John Danton qui demande d'exploiter un débit de liqueurs, rue Decatur 1118. La demande de Robt Adams pour un semblable privilège rue S. Remparts 737 a été favorablement accueillie.

COMITÉ DES PONTS ET CHAUSSÉES.

A la réunion des membres de ce comité qui a eu lieu hier soir sous la présidence de M. O'Connor, la question de la Jefferson Railroad Company a été discutée puis référée à l'avocat de la ville.

Fermeture des maisons de commerce.

Les maisons de commerce dont les on lira ci-dessous les noms se sont engagées à fermer leurs portes le samedi à 3 heures de l'après-midi, du 1er mai au 1er septembre de cette année :

The Smith Bros. Co. Ltd., C. H. Lawrence Co., J. B. Camors & Co., H. Feibleman Sons & Co., B. F. Glover & Son, Lazare Levy & Co., Berry & Denis Co, Ltd., Geo. Mallard, Martin, Davie & Co., Ltd., L. E. Jung & Co., J. H. Lafaye & Son., Thompson & Fowler, Southern Tobacco Co. Ltd., Clere Co. Ltd., J. Trautman & Co., Schmidt & Ziegler Ltd., Preston & Stauffer, Barnett & Lemle, Ltd., Albert Mackie Grocer Co. Ltd, J. & M. Schwabacher Ltd., Bloom Son Co., S. Keiffer & Co., H. T. Cottam & Co. Ltd., W. A. Gordon & Co., B. H. Flaspoller's sons, A. Adler & Co., C. Doyle & Co., Libby, Mc. Neil & Libby Ltd., Chas H. Adams, Hammond Packing Co., H. R. Cogreve Ltd., E. J. Hart & Co. Ltd., Berkson Gro. Co. Ltd., John I. Adams & Co., Morris Mc. Graw W. W. Co. Ltd., Armour Packing Co., Loeb, Lion, Felix, Ltd, J. C. Morris Co. Ltd, W. R. Irby, branche de la American Tobacco Co., Louisiana Tobacco Co., Ltd, H. H. Daniel & Co., Ltd, Henry Block Co., Ltd, F. T. Murphy, Swift & Co., Ltd, Cudahy Packing Co., E. C. Bailey, N. O. Import Co., Ltd, Montgomery, Parker & Co., J. G. Spor's sons Co.

Anniversaire de McDonogh.

Hier tous les enfants des écoles publiques ont célébré le "Founder's Day", rendant hommage à la mémoire de John McDonogh, leur bienfaiteur, en couvrant de fleurs son monument au Square Lafayette en face de l'entrée d'honneur de l'Hôtel de Ville.

L'après-midi a été remplie par des services récréatifs propores à remémorer le jour consacré au grand philanthrophe et à raviver la reconnaissance dans ces jeunes cœurs.

M. le surintendant Easton a accompagné les divers comités au salon de Son Honneur le Maire Paul Capdevielle, qui les a chaudement accueillis et leur a fait visiter l'Hôtel de Ville, où la salle du conseil municipal et les expériences faites dans le département des incendies dont M. Foster Abroyd est chargé comme électricien, ont fort intéressé les visiteurs, grands et petits.

Blessure.

En travaillant hier après-midi sur la levée à la hauteur de la rue Marengo, Léonard Hanson a été blessé au bras gauche. Il a été transporté l'hôpital.

Mort subite.

Betty Steward, une femme de couleur âgée de 35 ans, est morte subitement hier matin en sa demeure rue S. Robertson 246. Le coroner a fait la levée du corps.

Brûlée.

Mme Candis Kaschimie, une femme âgée de 66 ans, a été victime d'un accident hier après-midi. Elle nettoyait son mobilier en sa demeure, rue Iberville, 2023, avec de la térébenthine lorsqu'une explosion s'est produite et la malheureuse a été grièvement brûlée.

Contre l'Ice Trust Company.

C'est avec un capital de $50.000 que s'est formée la Washington Ice Company pour combattre le trusts, et voici que la French Market Ice Manufacturing Company, avec un capital de $100,000, s'est formée rapidement et à temps; ses membres sont plus ou moins intéressés à la prospérité du Marché Français et la nouvelle Ice Company va s'y établir à proximité, rue de Chartres, et annonce qu'elle sera prête à servir ses clients à bref délai.

En cour criminelle.

Horace Wille, jeune blanc, convaincu d'avoir volé un sac de peaux, a comparu à la cour criminelle de district, devant le juge Baker, qui l'a condamné à passer un an dans la Maison de Refuge.

Pour des larcins sans importance, Thomas Thompson a été condamné à quatre mois, et Ida Socales à trois mois de réclusion dans la prison de paroisse.

Pardevant le juge Chrétien, Théodore Phillips et Mathieu Jenkins se sont reconnus coupables de petits larcins: et Charles de Boissy a reconnu aussi avoir porté une arme cachée.

Mattie Taylor a été condamnée à six mois de réclusion dans la prison de paroisse pour larcin, et James Ramos à quatre mois, pour le même motif.

Ayant contrevenu aux lois concernant la loterie, John McMaine a été condamné à choisir entre $50 d'amende ou 60 jours de prison.

Toujours dévoué.

Il a été annoncé hier que Son Honneur le Maire P. Capdevielle a consenti à se mettre à la tête du Comité des grands commerçants qui va prochainement entreprendre un voyage à travers la Louisiane et le Texas. Son Honneur a cédé aux instances des représentants de la "Progressive Union", qui lui ont assuré que la présence du chef exécutif de la ville assurerait le succès du voyage. C'est aussi notre avis, car notre Maire réussit à tout mener à bien. A-t-il une mascotte?

VOLS.

La demeure d'Octave Tournillon rue Baronne, 1626, a été visité par un voleur, l'avant-dernière nuit, qui y a fait sien un porte-monnaie contenant $36.

—Un voleur est entré dans les écuries de Jos Douglas, hier matin, rue Musique, 114, et en a emporté un jeu de harnais.

Ce que coûte la guerre contre le Boers.

Les statisticiens se sont donné la peine de compter ce que coûte à la Grande-Bretagne la guerre contre les Boers. Ils sont arrivés à ce chiffre effrayant de 222,970,000 livres sterling; soit $1,114,850,00 ou 5,554,750,000 de francs. Il faut que l'Angleterre soit bien riche pour n'être pas ruinée par une pareille dépense qui jusqu'ici ne lui a rien rapporté que des déboires et des humiliations.

Collision.

Une collision s'est produite hier matin entre un car d'arrosage, appartenant au New-Orleans City Railroad, et une charrette appartenant à M. Nick Fitzgerald, demeurant 701 rue Ste. Marie, près de la rue Chippewa. Le dommage causé est évalué à $5.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Wm. R. Nobles à Maurice Feitel, un terrain borné par les rues Magasin, Delord, Camp et Poeyfarré, $6,500.

Mme Léon Sparicio à Peter Torre, un terrain borné par les rues Bayou, Tonti, Rocheblave et Columbus, $2,000

Mlle Joséphine Jefferson à Jos. Poretto, deux terrains bornés par les rues Marais, Urquhart, Desiré et Elmire, $200.

Aleys Guettgsell à la Dryades Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Claiborne, Willow, Quatrième et Troisième, $500.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $500.

La succession d'Ellen O'Connor à la Dryades Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Freret, S. Robertson, Erato et Thalia, $1,500.

Léon Cazes à Jos. Harder, un terrain borné par les rues Hôpital, Quartier, St. Claude et Remparts, $1,175.

Mme Albertine Levy Waldhorn à Herman Levy, deux terrain bornés par les rues Magasin, Seconde, Constance et Troisième, $6,900.

Peter Killen à Wm. Grant, deux terrains bornés par les rues Dryades, Baronne, Marengo et Constantinople, $2,500.

Mutual Building and Homestead Association à Chas. H. Miller, deux terrains bornés par les rues Espagne, Roman, Derbigny et St-Roch, $1,400.

Mme Maria Lalla à Rudolph G. Holzen, un terrain borné par les Bourgogne, Conti, Bienville et Remparts, $9,50.

Mme Marie B. Commege à la Union Homestead Association, un terrain borné par les rues St-Antoine, Derbigny, Roman et Annette, $600.

L'acquéreur à Arthur Commege, même terrain, $600.

Geo. Edw. Pitcher à Wm. Chas. McLeod, deux terrains bornés par les rues State, St-Charles et Swamps, $1,600.

Mary B. Brockenhagen à Katie Scaimbra, un terrain borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rochebleve et St-Philippe, $2,100.

Vve. Chas. Aug. Schick et Caroline Schick à Emma Dupuis, un terrain borné par les rues St-Pierre, Villeré, Robertson et Promenade Carondelet, $2,000.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

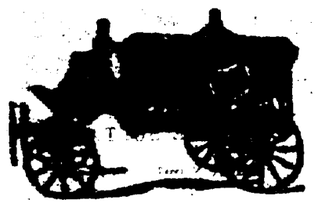

Rémi Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

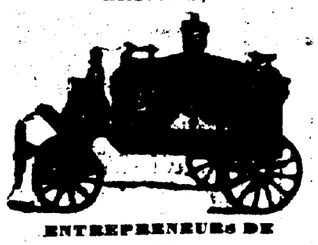

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 282.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1303 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Entrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

Appel à la Colonie française et aux amis de la France.

Le Comité exécutif, composé de M. Ambrogi, consul de France, président d'honneur, et de MM les Présidents des Sociétés françaises a l'honneur de convoquer la Colonie française de la Nlle-Orléans et les amis de la France à se réunir le dimanche, 4 mai 1902, à 5 h. du soir, salle de l'Union française, rue des Remparts, dans le but de régler les détails du banquet qui sera donné en l'honneur de M. le contre-amiral Servan commandant en chef la division navale de l'Atlantique et de ses officiers, nommer un comité de réception.

Pour le Comité Exécutif
J. E. RIVOIRE, Secrétaire. J. M. VERGNOLE, Président.
2 mai—3f

AVIS SPECIAUX.

A la Session de l'Assemblée Générale en 1902, application sera faite pour faire passer un acte pour contraindre la "Sewerage & Water Board" de payer à B. E. Forman une compensation pour ses services dans les Cours d'Etat et Fédérale dans le procès de l'Etat de la Louisiane vs "The New Orleans Water Works Company," le montant devant être fixé par arbitrage consenti ou par jugement de Cour, en autrement payer pour ledit service.
19 av—1m sam

AVIS.

Avis est par le présent donné de l'intention de s'adresser à l'Assemblée Générale de la Louisiane pour l'adoption d'un acte relatif aux chemins de fer urbains dans la paroisse Jefferson et pour ceux s'étendant dans la paroisse d'Orléans.
5 avril—1 m—sam

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 237 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1902.
—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7:30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.
Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.
Les soumissions devront être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à
HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.
Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
18 av—18 au 13 mai inc

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.
Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.
Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).
Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.
Toutes les soumissions doivent se conformer avec et isolure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.
Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.
R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.
Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902, pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne; devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.
Chaque soumission devra être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250 00.
Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.
Toutes les soumissions doivent se conformer avec et isoler tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.
Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.
R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avr—8 au 5 mai inc

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.
Nouvelle-Orléans, le 13 avril 1902.
En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Abbo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir :
Ledit article Six devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.
JNO. B. LOUIS, Prés dent.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

AMUSEMENTS.

WEST END,
Ce Soir — Toute la Semaine.
BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago
Edgar Atchison-Ely Le Fameux Duo
Le Grand Jongleur — LEONZO
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Stèges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medine Vendredi et Samedi
27 avril—

27me GRAND
VOLKSFEST
—Au Bénéfice du—
GERMAN Protestant Orphan ASYLUM
Dimanche et Lundi, 4 et 5 Mai,
—AU—
SOUTHERN PARK.
Vaudeville de Premier ordre. Danses. Bowling Prize. Midway avec Divertissements Merveilleux, Jeux pour Enfants et Grand Concert Musical les deux jours.
Cérémonies d'Ouverture, dimanche, à 3 p. m.
Entrée, 25 sous.
F. LANGBEIN, Secrétaire.
A. G. RICKS, Président.
Prenez les Chars d'Orléans ou de la rue Esplanade. 27 av au 4 mai

GRAND OPERA HOUSE.
Matinée aujourd'hui et ce soir.
Baldwin-Melville Stock Co.,
Présentant une magnifique renaissance de
"UNCLE TOM'S CABIN."
Une magnifique mise en scène.
Une quantité d'accessoires.
Matinée de dimanche prochain, 4 mai.—"HOODMAN BLIND."
Positivement la semaine d'adieux.
Ré-apparition pour cette semaine seulement de
WILLIAM FARNUM.
Matinée spéciale, mardi, représentation de "CAMILLE."
Les mêmes anciens prix.
2mai—2f

St. Charles Orpheum
VAUDEVILLE MODERNE!!
CE SOIR!!
Mélani trio: Lew Sully; M. et Mme Alfred Keloy; Mlle Chester's Statue Dog; Burton et Brookes; Hayes and Suits; Ola Haydea; Esmeralda.
Prix du soir—50c, 25c et 10c.
Matinées tous les jours, le lundi excepté, tous les sièges réservés—25 cents.
27 avril—6f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées:
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 8 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A.M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 823 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE — Femme de moyen âge, blanche ou de couleur, parlant le français, pour prendre soin de dame âgée. Répondre initiales L. A., bureau de l'ABEILLE, donnant références et prix désiré.
2 mai—2 3

FOR RHEUMATISM
Sloan's Liniment
25 CTS. a Bottle

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, et CURE les COLIQUES VENTRICAUX, et c'est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-cinq Cents la Bouteille.

— Qu'est ce qu'elle pourrait bien réclamer de moi.... à présent?

—D'être sa complice.

—En quoi?

—En deux mots, je vais vous l'expliquer....

"Voulez-vous me donner la date exacte de la naissance de son enfant?

—C'est facile.... quoique ça demandera un petit moment.... Il faut que je tire de là-haut, mes grands-livres.....j'appelle Julie.

Elle regarda par-dessus la cloison vitrée.

La jeune fille servait une cliente, emplissant un petit sac blanc, de mauve séchée prise sur une balance.

Quelques secondes d'attente. La cliente s'en alla, son sac dans la main.

Madame Testin frappa du doigt au carreau.

—Voilà! répondit une voix claire.

Et la frimousse de la fillenle, une frimousse éveillée de petite Parisienne, se montra dans l'entre-bâillement de la porte.

—Vous voulez, marraine?

—Apporte l'escabeau et descends-moi le livre que je t'indiquerai, en haut du placard.

—Tout de suite.

Elle poussa tout à fait la porte, prit au bout du comptoir une espèce de chaise qui, une fois dépliée, servait d'échelle et, l'apportant au fond de l'arrière-boutique, la posa devant l'armoire ménagée dans la muraille, préalablement ouverte par sa mère adoptive.

—Grimpe, fit celle-ci, et donne moi la lettre J...., à gauche.

La jeune fille, tout en haut de l'échelle, tira le livre, pris entre plusieurs autres, et descendant le remit à l'herboriste, qui cherchait dans un coin un chiffon, l'époussetа répétant:

—C'est pas faute qu'on nettoie pourtant.... La poussière, on ne sait pas où ça passe, ça se fourre partout.

"Retourne au magasin, mignonne.

Et renouvelant sa recommandation:

—Tu ne me dérangeras que si tu as absolument besoin de moi.

—Bien, marraine.

L'ex-sage-femme, s'approchant de la table, feuilletait le livre.

—Oui, monsieur, j'inscrivais tout.... Quand elles ne me donnaient que des faux noms, ma foi! je ne pouvais en inscrire de vrais.... Mais les dates, toujours exactes, toujours correspondant avec les déclarations à la mairie.

—Une vraie femme d'ordre enfin, répondait M. de Tillière, et aussi de conscience.

—Oh! je mourrai tranquille, je n'aurai rien eu à me reprocher .... Comme je le dis, dans la vie, c'est le devoir!.... le bon Dieu n'en demande pas plus.

—Vous avez raison, c'est la meilleure, la seule vraie des religions.

—Motus! nous y sommes.... tenez, monsieur, là....

Le voltaire, dans lequel s'asseyait le comte, se trouvait tout près de la table.

Il n'eut qu'à se pencher pour lire sur le registre qu'elle lui tendait, mettant le doigt près de l'inscription, ces quelques mots d'une écriture assez régulière:

"Mireille Jourdain, dix-sept ans et demi, accouchée d'une fille viable, déclarée sous le prénom de Mireille, père et mère inconnus.—3 juillet 1878."

Le comte avait lu à mi-voix. Tout haut il prononça:

—C'est bien ce que m'a raconté madame Bonenfant.

—Madame Bonenfant?..... Qu'est-ce que vous dites, monsieur?

—Je sors de chez elle.

—La nourrice de la petite, mon ancienne camarade d'école?

—Parfaitement.

—J'avais fini par croire qu'elle était morte.

—Elle vit si bien, que c'est elle qui m'a donné votre adresse.

—Ça, c'est trop fort.... Pourquoi, quand on était si amies, ne m'a-t-elle jamais fait savoir ce qu'elle devenait?

—Lui pardonnez-vous.... quel que soit le motif de ce silence?

—Pour sûr.... quoique si je la voyais, je ne lui cacherais pas ma pensée.

—Voyons, madame Testin, vous qui avez adopté un enfant..

—Que j'aime comme si elle était ma fille, acheva l'herboriste.

—Seriez-vous contente, si on venait vous la reprendre?

—Quant à ça, je n'en ai pas peur. C'est aussi une enfant de l'amour, père inconnu, mère morte en la mettant au monde..... Les enfants-Assistés l'attendaient ....Ça m'a crevé le cœur je l'ai gardée.

—Eh bien, votre ancienne camarade d'école, ainsi que vous, est restée sans héritier....Cette petite fille qu'elle a élevée, qui s'appelle comme la mère, Mireille, elle s'est mise à l'adorer.... C'est pour empêcher qu'on la lui reprit, que, même à vous, elle n'a plus donné signe de vie.

—Ah! la pauvre femme, c'est pour ça....pauvre Thérèse, va, je comprends. Je lui pardonne.

Et l'honnête madame Testin s'écria, faisant un geste qui ferma la bouche à son interlocuteur:

—Ne me la donnez pas, son adresse, car si la mère revient, que voulez-vous que je lui réponde?

—Que vous l'ignorez.

—C'est pour ça, gardez-la, je n'aime pas mentir, voyez-vous... Je ferais une drôle de figure....

Et soupirant:

—Pourtant j'aurais du plaisir à la revoir....

"On vieillit, ça rajeunirait un brin, de penser au temps d'autrefois.

—Rien ne vous empêchera de la revoir, si vos devenez pour moi, et pour elle, une alliée.

—Une alliée.....Comment? Dites un peu, monsieur.

—Continuons notre conversation, au sujet de ma belle-fille, et je suis sûr que de vous-même vous demanderez à l'être.

—Continuons.

—Mireille Jourdain ne connut mon fils, qui jusqu'alors ne m'avait jamais quitté, habitant avec moi la province, qu'en dix-neuf cent soixante-dix-neuf....Sa fille était née près d'un an auparavant; le calcul n'est pas difficile l'enfant ne pouvait être de lui.

—Bien entendu....Ça ne se serait pas encore vu, qu'un mioche arrive au monde, avant que la maman n'ait seulement aperçu le papa....Il était tout jeune à ce moment-là, votre fils?

—Vingt ans.

—Je peux vous affirmer, quand même elle l'aurait connu en soixante-dix-huit, qu'il ne serait pas ....le coupable.

"A moi, elle m'a conté la chose, la gamine....Car c'était une gamine, dix-sept ans! et je me souviens de l'histoire comme si elle était d'hier.....

"Il me semble même que je la vois venir me dire, à peu près un mois avant le terme: Madame Testin, j'ai peur de l'hôpital, je ne veux pas y aller, je n'ai pas d'argent, si vous ne me prenez pas chez vous, je me jetterai dans la Seine!

"Et elle avait un air de vouloir se jeter dans la Seine, comme moi, qui n'en avais pas envie du tout.

"Je me suis bien fait tirer l'oreille, pour la forme, je l'avais connue haute comme ma botte, et sa pauvre mère avait été si malheureuse!

"Il y avait deux mois qu'elle était morte, j'ai fait ça en souvenir d'elle, pour ne pas laisser sa fille sur la paille...Car malgré qu'elle me jurait ses grands dieux qu'elle me paierait, je savais bien qu'elle ne me donnerait pas un rouge liard.

"Pourtant je n'ai rien à dire, notre compte est liquidé.

"Savez vous depuis quand?

Le comte fit non, de la tête.

—Parbleu! elle ne pouvait pas entrer ici en falbalas, me raconter qu'elle était devenue comtesse, — j'ai eu du mal à croire que c'était comtesse de la main droite, — en laissant une dette au fond du sac aux oubliettes.

"Elle m'a payée..... croyez bien que je ne lui ai pas fait un compte d'apothicaire..... recta ce qu'elle me devait.

— Mais pourquoi venait-elle vous voir?

—Eh! pour que je l'aide à retrouver les parents nourriciers, et sa fille par la même occasion.

—Je comprends.....

—Elle m'a même donné la dernière fois son adresse à Asnières, en insistant surtout pour que je vienne moi-même si j'avais du nouveau, et que je ne m'adresse qu'à elle même.

—Puis, c'est tout ce qu'elle vous a dit?

—C'est tout jusqu'à présent.

—Il est probable, je le répète, qu'elle vous demandera autre chose.

—Quoi?

— Votre complicité dans la mauvaise action qu'elle combine.

—Je ne saisis pas.

—Ne viens-je pas de vous avertir qu'elle prétend, le jour où elle la retrouvera, pousser sa fille dans mes bras, en me jurant que je suis son grand-père?

—Monsieur, les dates sont là.

A continuer.